

## *Curriculum vitae*

**Thibaut Slingeneyer**

Février 2013

thibaut.slingeneyer@usaintlouis.be  
thibaut.slingeneyer@uclouvain.com

### **Diplômes**

- Candidature en droit (F.U.S.L., 1994-1996, distinction)
- Licence en droit (U.C.L., 1996-1999, distinction)
- Licence en criminologie (U.C.L., 1999-2001, la plus grande distinction)
- Études approfondies en criminologie (U.C.L., 2002-2003, grande distinction)
- Doctorat en criminologie (U.C.L., 2012, résultat de 95/100)

### **Activités professionnelles**

- Depuis jan. 2013 : Chargé de cours invité à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université catholique de Louvain
- Depuis 2011 : Membre du Comité de lecture de la revue « Emulations ».
- Depuis sept. 2010 : Assistant aux Facultés universitaires Saint-Louis
- Depuis sept. 2009 : Membre du Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité (CRID&P) de l'Université catholique de Louvain
- Depuis 2007 : Assesseur (suppléant) en application des peines spécialisé en matière pénitentiaire au Tribunal de première instance de Bruxelles (Tribunal de l'application des peines)
- Sept. 2002 – oct. 2013 : Assistant à l'École de criminologie de l'Université catholique de Louvain
- Janv. 2013 – mars 2013 : Assistant de recherche dans le cadre d'un contrat entre Avocat sans frontière et le GREPEC (Université Saint-Louis)
- Janv. 2005 - déc. 2006 : Assistant de recherche au Département de criminologie et de droit pénal (DPCR) de l'Université catholique de Louvain – financement F.R.F.C.
- Sept. 2003 - sept. 2004 : Assistant de recherche au Département de droit pénal et de criminologie (DPCR) de l'Université catholique de Louvain – financement SPF Politique scientifique
- Oct. 2001- sept. 2002 : Conseiller adjoint au service de la politique criminelle (SPF Justice)

### **Services à la société**

- Depuis 2010 : Membre effectif de la Commission consultative de l'aide aux détenus en tant qu'expert U.C.L.

- 2006 - 2010 : Membre suppléant de la Commission consultative de l'aide aux détenus en tant qu'expert U.C.L.

- 2003 - 2007 : Membre de la Commission de surveillance de la prison de Saint-Gilles

### **Domaines de recherche**

- La libération conditionnelle comme outil de gestion du risque social
- La justice pénale et ses transformations à l'aune de la nouvelle pénologie
- L'exécution des peines
- L'abolitionnisme
- Le rôle de l'avocat dans le système pénal
- L'usage de drogues
- Les réflexions méthodologiques et épistémologiques en droit et en criminologie

### **Publications**

#### Thèse

T. Slingeneyer, *Gouvernementalité et libération conditionnelle*, 2012, UCL, sous la promotion de la Professeure Fabienne Brion.

#### Articles dans des revues scientifiques

T. Slingeneyer, « L'intervention de l'avocat lors de la phase préliminaire du procès pénal : règles d'une rencontre avec le magistrat », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2004, p. 653-690.

J.-Fr. Minet et T. Slingeneyer, « Transformations du système de libération conditionnelle en Belgique : évolution procédurale et spirale des logiques décisionnelles ? », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2005, p. 280-312.

T. Slingeneyer, « La pensée abolitionniste hulsmanienne », *Archives de Politique Criminelle*, 2005, p. 7-36.

T. Slingeneyer et M. Muys, « L'usage problématique de drogue : réflexions sur l'introduction d'un concept à connotation médicale dans la législation belge », *Cahiers de Prospective Jeunesse*, 2006, vol. 11, n°38-1, p. 11-21.

M. Muys et T. Slingeneyer, « Wat is er problematisch aan 'problematisch gebruik'? Conflicterende visies in België over de invulling van een begrip », *Verslaving : Tijdschrift over verslavingsproblematiek*, 2006, 2 (2), p. 33-42.

T. Slingeneyer, « Généalogie de la libération conditionnelle en Belgique. Analyse à partir du triptyque foucauldien du 'savoir-pouvoir-sujet' », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2006, 57, p. 77-155.

T. Slingeneyer et D. Kaminski, « Malaise dans la pénalisation : le ministère public face aux usages de drogues », *Déviance et Société*, 2007, 31, 2, p. 107-127.

T. Slingeneyer, « La nouvelle pénologie, une grille d'analyse des transformations des discours, des techniques et des objectifs dans la pénalité. », *Champ pénal* [En ligne], IV, 2007, mis en ligne le 15 octobre 2007. URL : <http://champpenal.revues.org/document2853.html>.

T. Slingeneyer, « The new penology : a grid for analyzing the transformations of penal discourses, techniques and objectives », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], IV, 2007, mis en ligne le 27 février 2010. URL : <http://champpenal.revues.org/7798>.

T. Slingeneyer, « La défense sociale et la nouvelle pénologie comme outils d'analyse de la conception du libéré conditionnel dans la législation belge (1888-2006) », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2008, p. 743-774.

T. Slingeneyer, « Rendre compte de la libération conditionnelle en Belgique : prescriptions juridiques et usages du chiffre », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2008, 2, p. 103-119.

T. Slingeneyer, « Le statut juridique des détenus en Belgique : illustration des effets de l'articulation des pouvoirs de souveraineté et de normalisation », *Raisons Politiques*, 2010, 37, p. 171-190.

T. Slingeneyer, « Quelles alternatives à la prison ? Ici et ailleurs en Europe », *L'observatoire (La prison comme réponse sociale)*, 2010, 66, p. 88-93.

T. Slingeneyer, « La libération conditionnelle : une sanction, des épreuves ? Réflexions à partir des aspects flexibles et rigides de la mesure », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2012, p. 385-401.

T. Slingeneyer, « La protection pénale des arbitres des manifestations sportives », *Journal des tribunaux*, 2013, p. 22-25.

T. Slingeneyer, « Gouvernamentalité et libération conditionnelle. Retour sur un parcours critique et engagé », *Annales de Droit de Louvain*, 2013, 73, 2, p. 321-337.

T. Slingeneyer, « Il était une fois la libération conditionnelle et le parquet... Une histoire belge pas très drôle », *Archives de politique criminelle*, 2013, p. 221-241.

S. Baele et T. Slingeneyer, « La contrainte de la quantité : les images-chiffres en politique », (à soumettre).

T. Slingeneyer, « La prise de décision en matière de libération conditionnelle : une analyse foucauldienne du dispositif belge », soumis à *Déviance et Société*.

#### Contributions dans des ouvrages

T. Slingeneyer, « Conduire la conduite des experts dans les sociétés libérales avancées : le cas du case-manager justice et du conseiller thérapeutique. », *La responsabilité et la responsabilisation dans la justice pénale*, sous la direction de F. Digneffe et Th. Moreau, Bruxelles, Larcier, 2006, p. 547-556.

T. Slingeneyer, « La libération conditionnelle : une sanction, des épreuves ? Réflexions à partir des aspects flexibles et rigides de la mesure », *La flexibilité des sanctions, XXIes Journées juridiques Jean Dabin*, sous la direction de D. Kaminski, Bruxelles, Bruylant, 2013, p. 153-172.

T. Slingeneyer, « Les justifications de la peine de prison : timidité du droit pénal européen et du droit international pénal face à la rationalité pénale moderne », *Fondements et objectifs des incriminations et des peines en droit européen et international*, sous la direction de D. Bernard, Y. Cartuyvels, Ch. Guillain, D. Scalia et M. van de Kerchove, Limal, Anthemis, 2013, p. 477-496.

#### Rapport de recherche

T. Decorte, D. Kaminski, M. Muys et T. Slingeneyer, *L'usage problématique de drogues (illégalles). Recherche concernant l'opérationnalisation du concept dans un cadre légal*, 2005, Gent, Academia Presse, 316p.

D. Bernard, D. Scalia et T. Slingeneyer, *Justice en transition. Étude de capitalisation des programmes d'assistance judiciaire d'ASF au Burundi (1999-2004)*, Rapport effectué pour Avocats sans frontières, 2013, 42p.

#### Recensions

Note de lecture du livre *Essais sur le tragique et la rationalité pénale* rédigé par C. Debuyst, F. Digneffe, D. Kaminski et C. Parent, Bruxelles, De Boeck, 2002, 137p., in *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2004, p. 119-124.

Note de lecture du livre *Pourquoi punir ? L'approche utilitariste de la sanction pénale* rédigé par X. Bebin, L'Harmattan, 2006, 235p., in *Revue de droit international et de droit comparé*, 2007, p. 172-182.

Note de lecture du livre *La protection des droits des détenus en France et en Allemagne* rédigé par I. Mansuy, Paris, L'Harmattan, 2007, in *Revue de droit international et de droit comparé*, 2008, p. 138-141.

#### Syllabus

T. Slingeneyer, *Séminaire non-juridique : option criminologie. Portefeuille de lectures*, 2012, Facultés universitaires Saint-Louis, 80p.

T. Slingeneyer, *Séminaire non-juridique : option criminologie. Portefeuille de lectures*, 2013, Université Saint-Louis, 110p.

N. Bonbled, C. Brûls, C. Romainville et T. Slingeneyer, *Fondements du droit public et privé*, 2013, Université catholique de Louvain, 147p.

## **Communications**

- « Usage problématique », communication au colloque « Politique scientifique fédérale et avancées en matière de drogues... à la recherche des composantes d'une politique intégrée » organisé le 24 mars 2005, à Gand.
- « Conduire la conduite des experts dans les sociétés libérales avancées : le cas du case-manager justice et du conseiller thérapeutique », communication au colloque « La responsabilité et la responsabilisation dans la justice pénale » organisé les 28 et 29 avril 2005, à Louvain-la-Neuve, par le Département de criminologie et de droit pénal de l'Université catholique de Louvain, à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'École de criminologie de cette université.
- « Le statut juridique des détenus : souveraineté et normalisation », communication au séminaire « Penser avec Foucault », organisé les 13 et 14 mars 2009, à Louvain-la-Neuve, dans le cadre de l'École doctorale près le F.S.R.-FNRS en Criminologie.
- « Un usage décalé de l'outil statistique », communication au séminaire du Centre de recherches informatique et droit, le 23 avril 2010, à Namur (F.U.N.D.P.).
- « La libération conditionnelle : une sanction, des épreuves ? Réflexions à partir des aspects flexibles et rigides de la mesure », le 9 décembre 2011, dans le cadre des XXIèmes Journées juridiques Jean Dabin, à Louvain-la-Neuve (U.C.L.).
- « Gouvernamentalité et libération conditionnelle. Retour sur un parcours critique et engagé », défense de thèse, le 20 juin 2012, à Louvain-la-Neuve (U.C.L.).
- « Gouvernamentalité et libération conditionnelle. Retour sur un parcours critique et engagé », séminaire de l'Institut de national de criminalistique et de criminologie, le 28 août 2012, à Bruxelles.
- « Gouvernamentalité et libération conditionnelle », séminaire du laboratoire Droit et changement social (Université de Nantes – CNRS), le 11 mars 2013 à Nantes.
- « La nouvelle pénologie », séminaire du CRID&P (U.C.L.), 19 mars 2013 à Louvain-la-Neuve.
- « Rôles des services psychosociaux et des assistants de justice dans le cadre de la libération conditionnelle en Belgique », colloque international « Les métiers pénitentiaires. Enjeux et évolution vers une professions », ENAP, les 11 et 12 septembre 2013 à Agen.
- « Le système pénal burundais et la crise de 1993 », séminaire du GREPEC (U.S.L.B.), 28 octobre 2013 à Bruxelles (avec D. Bernard et D. Scalia).
- « Les justifications de la peine de prison : timidité du droit pénal européen et du droit international pénal face à la rationalité pénale moderne », colloque international « Fondements et objectifs des incriminations et des peines en droit européen et international », Université Saint-Louis, les 15 et 16 novembre 2013 à Bruxelles.

## **Promotions de mémoires et de travaux de fin d'études**

Seuls sont repris les mémoires et travaux de fin d'études ayant obtenu une note égale ou supérieure à la distinction.

- A. de Fabribeckers, *La privatisation des prisons : une solution à la crise pénitentiaire actuelle?*, 2009.
- F. Van Caillie, *La (les) finalité(s) de la peine privative de liberté. Analyse des motivations des décisions des commissions de libération conditionnelle*, 2009.
- V. Malengrez, *Maisons de justice et violence dans le couple. Etude de l'application de la COL 4/2006 au sein du service des maisons de justice*, 2008.
- V. Houyoux, *La "loi Tobback" et les portiers : un mariage inconciliable?*, 2008.
- S. Gueuning, *L'abolition du système pénal : une étude comparative entre la pensée de Filippo Gramatica et celle de Louk Hulsman*, 2007.
- S. Dardenne, *La loi de principes concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus*, 2007.
- M.-A. Biral, *L'adaptation carcérale. Reflet inverse ou symétrique de l'adaptation à la société ?*, 2006.
- V. Gérard, *Du supplice vers le respect du détenu. Etude de la surveillance et de la sanction moderne au départ de la théorie de Michel Foucault et de la « nouvelle pénologie »*, 2006.
- C. Bronckart, *Le régime disciplinaire et le droit de plainte des détenus en Belgique : cadre légal, modifications et perceptions des directeurs de prison et des agents pénitentiaires*, 2005.
- D. De Winter, *La complexité de l'intervention de l'assistant de justice chargé des mesures alternatives à la détention préventive : entre contrôle des conditions et présomption d'innocence*, 2005.
- M. Blerot, *Les processus de décision au sein des commissions de libération conditionnelle : le cas de Bruxelles (francophone)*, 2005.
- T. Legrain, *Etude comparative de la doctrine de la Sévérité Maximale anglaise (18<sup>ème</sup> siècle) et de la Tolérance Zéro américaine*, 2004.
- S. Leclercq, *La peine de travail autonome. Entre répression et réparation*, 2004.
- X. Romain, *La stigmatisation du délinquant*, 2004
- L. Sine, *Etat des connaissances sur la peine de travail en Belgique*, 2004 (co-promotion avec F. Brion).